

*Dieu est pour nous un refuge et un appui,
un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Psaume 46 :2*

Son épouse :

Danielle Decré-Rebuz ;

Son fils et sa belle-fille :

Johnny et Jeanne Decré-Romeu et leur fils Lionel ;

Sa fille et son beau-fils :

Aline et Hervé Fougère-Decré et leurs enfants Loïc, Manon,

Maëlle et Clémentine ;

Ses belles-sœurs :

Annie Decré et sa fille Catherine ;

Marie-Louise Lavanchy, ses enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Jean Albert DECRÉ

enlevé à leur tendre affection le 31 octobre 2011 dans sa 84^e année.

La famille adresse de chaleureux remerciements à la Doctoresse Lettry,

à la Doctoresse Fumeaux, ainsi qu'au Docteur Mock, à Nyon.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Commugny,

le jeudi 3 novembre, à 14 heures.

Honneurs à 14 heures 30.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Paroisse de

Terre Sainte-Céligny, CCP 12-9365-8.

Domicile de la famille : chemin Sous-Gay 2, 1291 Commugny.

Maintenant donc, ces trois choses demeurent :

la foi, l'espérance et l'amour ;

mais la plus grande des trois est l'amour.

Corinthiens 13 :13

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.